

2de. Session, 3e. Parlement, 12 Victoria, 1849.

BILL.

Acte pour autoriser Jean Clovis Bélanger, écuyer, et autres, à construire un pont de péages sur la rivière Etchemin, dans la paroisse de St. Anselme, près de l'église de la dite paroisse, dans le comté de Dorchester, et pour incorporer les dits Jean Clovis Bélanger et autres, sous le nom de "*compagnie du pont de St Anselme,*" et pour d'autres fins y mentionnées.

Reçu et lu, pour la première fois, lundi, le 19 février, 1849.

Seconde lecture, vendredi, le 23 février, 1849.

M. LEMIEUX.